

---

Février 2024

## D6.2 BASE DE RÉFÉRENCE DANS LES SITES PILOTES ECOEMPOWER

---



The project ECOEMPOWER - ECOsystems EMPOWERing at regional and local scale supporting energy communities receives funding from the European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency (CINEA) under Grant Agreement n°101120775.



Co-funded by the  
European Union

## DISCLAIMER

L'opinion exprimée dans ce rapport reflète celle des auteurs et non celle de la Commission européenne. L'Union européenne n'est pas responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans ce document.

Ce document sera mis à disposition sur le site web ECOEMPOWER et pourra être utilisé et téléchargé librement, dans le cadre de la licence Creative Commons. Il pourra être utilisé sous la licence CC BY 4.0 | Attribution 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cette licence permet aux réutilisateurs de distribuer, remixer, adapter et créer à partir du matériel dans n'importe quel support ou format, tant que l'attribution est donnée au créateur.

Tous les membres du consortium ECOEMPOWER s'engagent à publier des informations précises et à jour et prennent le plus grand soin pour le faire. Cependant, les membres du consortium ECOEMPOWER ne peuvent pas être tenus responsables des inexactitudes ou des omissions, ni des pertes ou dommages directs, indirects, spéciaux, consécutifs ou autres, de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation de ces informations.

## EXECUTIVE SUMMARY

Ce livrable définit et décrit la base de référence des sites pilotes dans le cadre du projet ECOEMPOWER. Le présent document décrit également la méthodologie suivie pour définir la base de référence, avec les données nécessaires à remplir par chaque écosystème régional.

Le document rassemble les informations et données essentielles pour définir la base de référence de tous les sites pilotes du projet, afin d'avoir une base de comparaison pour suivre les sites pilotes tout au long du projet, dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

En ce qui concerne la méthodologie pour définir la base de référence, un modèle a été créé pour récolter des données à la fois descriptives et numériques. Ce modèle a été partagé avec tous les écosystèmes régionaux, qui ont ensuite renseigné des informations (existantes ou présumées) sur les communautés d'énergie et les guichets uniques. Une attention particulière a été portée sur les critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs définis au point D6.1, car ils sont essentiels pour évaluer la situation actuelle de manière précise.

Ce document sert de base descriptive pour tous les sites pilotes impliqués dans le projet ECOEMPOWER, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Cette évaluation de la situation initiale sera ensuite comparée à la situation finale, quand les activités du projet auront été réalisées, afin de s'assurer du succès du projet dans la réalisation des objectifs des différents sites pilotes.

## Écosystème Régional #2 (RE2): Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est (FRANCE)

### Description de l'écosystème régional

Le projet ECOEMPOWER se concentre sur le réseau des Centrales Villageoises<sup>25</sup> en France, une initiative nationale fortement implantée dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes (environ 8 millions d'habitants dans la région, dont environ 1.9 million dans les zones couvertes par les entreprises locales de Centrales Villageoises) et Grand Est (environ 5.5 millions d'habitants dans la région, dont environ 200,000 habitants dans les zones couvertes par les entreprises locales de Centrales Villageoises), qui ont été choisies comme régions cibles.

Les Centrales Villageoises sont des entreprises locales fondées par des citoyens, des municipalités et des entreprises locales, dans le but de développer des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique à l'échelle territoriale, en tenant compte de facteurs locaux tels que l'intégration paysagère et le développement socio-économique. Le concept est né d'une phase expérimentale (2010-2014) menée par l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE), impliquant huit sites pilotes. Cette initiative a abouti à la création d'entreprises locales détenues par les citoyens, finançant des projets photovoltaïques. Le succès a conduit à la consolidation de cadres techniques et juridiques, facilitant la réPLICATION du modèle des Centrales Villageoises sur d'autres sites.

En 2018, l'Association Centrales Villageoises (ACV) a été créée pour développer le réseau, qui compte aujourd'hui 68 entreprises locales. Ces entités ont développé avec succès plus de 475 centrales photovoltaïques sur toits (10 MWc de puissance installée, 12.0 GWh/an produits en 2023), et des études sont en cours pour d'autres types de projets d'énergie renouvelable comme la micro-hydroélectricité et l'énergie éolienne. Historiquement, l'agence régionale AURA-EE (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement) a soutenu la création et le développement du modèle des Centrales Villageoises. Depuis 2018, avec la création de l'Association Centrales Villageoises, l'autorité régionale n'est plus directement impliquée dans le projet. Cependant, AURA-EE soutient toujours l'association via un partenariat où un de ses employés travaille à temps partiel pour l'association. Ce programme régional, initié en 2010, a abouti à la création de 68 communautés énergétiques locales dans plusieurs régions françaises, impliquant plus de 7,000 actionnaires.

Pour soutenir l'expansion du programme, l'ACV sert de guichet unique (OSS), coordonnant les efforts des communautés énergétiques locales qui mettent en œuvre le modèle des Centrales Villageoises. L'ACV reçoit le soutien des autorités publiques régionales, notamment du Grand Est, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Bretagne (en plus d'Auvergne-Rhône-Alpes), ainsi que d'organisations comme la Fondation Terre Solidaire, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale et Énergie Partagée.

Dans le cadre d'ECOEMPOWER, trois sites pilotes du réseau Centrales Villageoises ont été identifiés. Ces sites, à des degrés de maturité variables, travaillent sur des projets d'énergie renouvelable innovants, complétant le développement des projets photovoltaïques sur toits.

Les rôles au sein d'ECOEMPOWER incluent AURA-EE, qui se concentre sur le partage de son expérience, la direction de groupes de travail spécifiques et le soutien aux activités de réPLICATION, tandis que l'ACV coordonne le développement du « modèle de guichet unique CV », accompagne les sites pilotes et facilite la réPLICATION dans

---

25 Centrales Villageoises site (<https://www.centralesvillageoises.fr/centrales-villageoises-local-citizen-owned-energy-communities>)

d'autres régions françaises et au-delà. L'objectif est d'étendre les services dans des domaines tels que le financement, l'emploi local, l'engagement social et le développement de nouveaux projets d'énergie renouvelable.

## Évaluation de l'OSS

L'Association Centrales Villageoises (ACV) joue un rôle crucial en tant que guichet unique (OSS) dans l'écosystème régional français (centré sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est dans le cadre d'ECOEMPOWER, mais agissant à l'échelle nationale). Créée dans le but de soutenir le développement des communautés énergétiques locales, l'ACV propose des ressources structurantes, facilitant la création de projets d'énergies renouvelables (EnR) détenus par les citoyens. Ce cadre a permis la réPLICATION réussie du concept sur divers sites. L'ACV fournit<sup>26</sup> activement une gamme complète d'outils et de services à ses membres, incluant un soutien juridique et pour le modèle économique, une assistance technique, des outils de communication et diverses bases de données. La boîte à outils de l'ACV comprend environ 150 outils conçus pour guider les communautés énergétiques locales à travers les différentes phases de leurs projets. Les services s'étendent aux plateformes virtuelles, telles que des sites web personnalisés, des forums pour le partage d'expériences et des espaces de stockage virtuels. De plus, l'ACV organise des sessions de formation sur les aspects juridiques, financiers et techniques, renforçant les capacités des entreprises locales.

À ce jour (janvier 2024), l'ACV compte 68 communautés énergétiques membres, pour un total d'environ 500 utilisateurs directs, soit des personnes activement impliquées dans les CE. Les services du guichet unique sont largement utilisés, comme en témoignent les 7,900 visites de sites web par 5,070 utilisateurs au cours de l'année 2023<sup>27</sup>. Le nombre d'utilisateurs directs est complété par 135 participants supplémentaires aux sessions de formation et 650 demandes d'information traitées par le personnel de l'ACV en 2023. Plusieurs groupes de citoyens, incarnant le modèle Centrales Villageoises, ont réussi à créer des communautés énergétiques avec le soutien de l'ACV. Un exemple notable est celui de Centrales Villageoises Énergies Coeur de Corrèze, qui a commencé son parcours avec l'ACV en 2020, rejoignant officiellement le réseau, créant une entité juridique et mettant en service une centrale photovoltaïque en juin 2023.

L'ACV envisage une approche proactive pour améliorer la communication et la mobilisation des bénévoles au sein du réseau. Cela implique le développement d'outils et de programmes de formation pour augmenter la visibilité des entreprises locales, faciliter la gouvernance des bénévoles et soutenir la création d'opportunités d'emploi au sein des entreprises locales. De plus, l'ACV vise à affiner les outils d'analyse de plans d'affaires et à développer davantage de services pour différents types de projets EnR. L'ACV reconnaît l'importance de renforcer les capacités des communautés d'énergies locales grâce à une meilleure communication et à l'engagement des bénévoles. L'organisation a pour objectif de faciliter la transition d'une gestion bénévole à des emplois rémunérés, favorisant ainsi la pérennité et la croissance des structures. L'accent est mis non seulement sur les aspects techniques, mais aussi sur la gouvernance, l'engagement citoyen et les processus de prise de décision participative. Essentiellement, le guichet unique, représenté par l'ACV au sein du réseau des Centrales Villageoises, se présente comme une ressource dynamique et multifacette, contribuant activement au développement et à la durabilité des communautés énergétiques locales dans les régions françaises. Les efforts en cours se concentrent sur l'adaptabilité et l'amélioration continue pour répondre aux besoins évolutifs de ses divers membres.

26 Page web où certains outils peuvent être trouvés parmi ceux qui sont accessibles au public (<https://centralesvillageoises.fr/emergence>)

27 Lien vers le site web de l'ACV : <https://www.centralesvillageoises.fr/>

## Acquisition de données des communautés énergétiques et évaluation qualitative

Le projet ECOEMPOWER consolide et promeut le déploiement de ces initiatives innovantes, qui constituent une alternative crédible aux projets d'énergie renouvelable traditionnels. Trois sites pilotes remarquables — Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac, Centrales Villageoises VercorSoleiL et Centrales Villageoises de Vezouze en Piémont — se dressent comme des phares du changement, incarnant un engagement envers les pratiques durables, l'engagement communautaire et le respect de l'environnement.

Toutes les entreprises locales du réseau Centrales Villageoises partagent un modèle de gouvernance coopérative. L'Assemblée Générale, où chaque individu a une voix, est composée principalement de citoyens, assurant leur représentation majoritaire. L'Assemblée Générale est responsable de l'élection du Conseil de Gestion, qui à son tour élit le Président responsable des aspects juridiques de l'entreprise. En ce qui concerne le cadre réglementaire, le modèle Centrales Villageoises relève de la définition des Communautés d'Énergies Renouvelables (décret du 26 décembre 2023). Aucun dispositif incitatif spécifique n'existe encore pour les communautés énergétiques en France, car le cadre réglementaire est très récent.

Les sites pilotes contribuent à l'objectif plus large de devenir des acteurs clés dans leurs territoires respectifs, participant activement à la lutte contre le changement climatique. Chaque site présente des spécifications techniques, des objectifs et des défis uniques, reflétant les approches et les contextes diversifiés du réseau Centrales Villageoises.

Essentiellement, ces sites pilotes promeuvent le pouvoir transformateur des initiatives collectives, à travers des projets axés sur le développement des énergies renouvelables, dans un soucis de résilience économique et de durabilité environnementale. Les divers objectifs de chaque site pilote contribuent collectivement à la mission globale du projet ECOEMPOWER, marquant un changement de paradigme dans le récit énergétique national.

Cette section définit toutes les données pour la composition et l'évaluation de la situation de référence dans les différents sites pilotes, tant d'un point de vue numérique pour la comparaison des valeurs avec les étapes ultérieures du projet afin de définir la valeur ajoutée, que d'un point de vue plus qualitatif pour évaluer la maturité d'une communauté énergétique. Les sites pilotes individuels dans la région correspondante seront présentés ci-dessous.

## RE2.1 - Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac



*Figure 0.4 – Zone du site pilote Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac*

Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac est une communauté énergétique légalement établie, adoptant la structure de SAS (Sociétés par Actions Simplifiées) depuis 2022. La communauté est opérationnelle, marquée par le démarrage réussi de sa première centrale photovoltaïque, d'une capacité installée de 24.6 kWc (production annuelle : 30 MWh/an), en mars 2023. Les projets en cours incluent le développement de deux centrales photovoltaïques supplémentaires sur toits (35.7 kWc et 102 kWc, production annuelle totale attendue : 150 MWh/an) et un projet hydroélectrique d'une capacité estimée à 200 kW (production annuelle attendue : 600 MWh/an). L'objectif principal de cette communauté énergétique est d'entreprendre des initiatives favorisant la transition énergétique sur le territoire de la communauté de communes du "Grand Lac" (64 000 habitants). Avec l'engagement d'unir citoyens et autorités locales, Eau et Soleil du Lac vise à stimuler la transition énergétique dans la région. À l'avenir, Eau et Soleil du Lac a pour but d'élargir ses membres pour inclure citoyens, municipalités locales et PME.

Ci-dessous dans le Tableau 0.1, Tableau 0.2, Tableau 0.3 et Tableau 0.4 sont entrés respectivement tous les paramètres du point de vue social, énergétique, économique et environnemental au sein du site pilote.

*Table 0.1 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres sociaux - Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac*

<b>Données sociales</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Nombre d'initiatives citoyennes soutenues et/ou créées	1	[#]
Nombre de citoyens participant aux communautés énergétiques	41	[#]
Nombre d'acteurs dont les compétences ont été améliorées dans le domaine des communautés d'énergie	0	[#]
Nombre d'emplois créés	0 emploi direct 0.2 emploi indirect	[FTE]
Nombre de personnes participant aux ateliers	0	[#]
Diversité dans la répartition des personnes impliquées dans la CE	30% de femmes 17 % de personnes de moins de 40 ans	[%]

*Table 0.2 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres énergétiques - Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac*

<b>Données énergétiques</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Demande en énergie primaire	0.17	[GWh/year]
Demande en énergie finale	0.12	[GWh/year]
Production d'énergie renouvelable	0.023	[GWh/year]
Autoconsommation d'électricité renouvelable	0	[%]
Flexibilité – Taille et capacité de stockage	0	[kW and kWh]

*Table 0.3 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres économiques - Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac*

<b>Données économiques</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Investissements dans l'énergie durable	0.03	[M€]
Investissements totaux, incluant les infrastructures réseaux, stockage, bornes de recharges, etc.	0.03	[M€]
Investissement public	1,740	[€]
Investissement privé	28,260	[€]
Coût moyen de l'électricité (d'après la facture d'électricité)	0.1907	[€/kWh]

*Table 0.4 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres environnementaux - Centrales Villageoises Eau et Soleil du Lac*

<b>Données environnementales</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	1.18	[tonneCO2/an]

## RE2.2 – Centrales Villageoises VercorSoleil



*Figure 0.5 – Zone du site pilote Centrales Villageoises VercorSoleil*

Centrales Villageoises VercorSoleil, établie en tant que SAS (Sociétés par Actions Simplifiées) depuis 2015, est une communauté énergétique opérationnelle gérant actuellement 29 centrales photovoltaïques. Cette coopérative implique 137 citoyens locaux, municipalités et PME. L'objectif principal de la communauté est de promouvoir la transition énergétique sur le territoire du "Vercors Drômois" (2,382 habitants). VercorSoleil s'est fixé des objectifs ambitieux, notamment de dépasser le seuil de 1 MWc (1.2 GWh/an de production annuelle) pour la production photovoltaïque. En plus de ses activités énergétiques de base, VercorSoleil s'est aventuré dans des initiatives innovantes comme un service de mobilité électrique local, proposant un véhicule électrique partagé aux habitants du village. Les projets futurs incluent un nouveau projet photovoltaïque de 150 kW (production annuelle attendue : 200 MWh/an), une initiative d'autoconsommation collective (28 kW de centrale photovoltaïque sans stockage, connectée à la mobilité électrique) et l'exploration de projets hydroélectriques et éoliens. Par exemple, ils visent à développer l'autoconsommation collective et à explorer l'intégration d'un potentiel projet hydroélectrique de 250 kW (production annuelle attendue : 700 MWh/an). Cependant, des défis ont été rencontrés lors du lancement d'un projet éolien d'un potentiel de 2.4 MWc (production annuelle d'environ 5 GWh/an), attribués à des problèmes d'acceptation des autorités locales.

La production annuelle actuelle d'EnR pour ce site est de 510.7 MWh/an, avec une puissance d'installationsEnR de 469 kWc. La communauté met fortement l'accent sur l'engagement citoyen, les aspects sociaux, la gouvernance partagée et une communication efficace, incarnant une approche axée sur la sensibilisation autour des pratiques énergétiques durables.

Ci-dessous dans le Tableau 0.5, Tableau 0.6, Tableau 0.7 et Tableau 0.8 sont entrés respectivement tous les paramètres du point de vue social, énergétique, économique et environnemental au sein du site pilote.

*Table 0.5 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres sociaux - Centrales Villageoises VercorSoleil*

<b>Données sociales</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Nombre d'initiatives citoyennes soutenues et/ou créées	1	[#]
Nombre de citoyens participant aux communautés énergétiques	139 citoyens (et 8 municipalités, et 2 PME)	[#]
Nombre d'acteurs dont les compétences ont été améliorées dans le domaine des communautés d'énergies	0	[#]
Nombre d'emplois créés	0.4 emploi direct 5.6 emploi indirect	[FTE]
Nombre de personnes participant aux ateliers	15	[#]
Diversité dans la répartition des personnes impliquées dans la CE	47% de femmes 33% de personnes de moins de 40 ans	[%]

*Table 0.6 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres énergétiques - Centrales Villageoises VercorSoleil*

<b>Données énergétiques</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Demande en énergie primaire	0.60	[GWh/year]
Demande en énergie finale	0.44	[GWh/year]
Production d'énergie renouvelable	0.51	[GWh/year]
Autoconsommation d'électricité renouvelable	0	[%]
Flexibilité – Taille et capacité de stockage	0	[kW and kWh]

*Table 0.7 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres économiques - Centrales Villageoises VercorSoleil*

<b>Données économiques</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Investissements dans l'énergie durable	0.8	[M€]
Investissements totaux, incluant les infrastructures réseaux, stockage, bornes de recharges, etc.	0.8	[M€]
Investissement public	128,580	[€]
Investissement privé	671,420	[€]
Coût moyen de l'électricité (d'après la facture d'électricité)	0.1907	[€/kWh]

*Table 0.8 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres environnementaux - Centrales Villageoises VercorSoleil*

<b>Données environnementales</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	26.1	[tonneCO2/an]

## RE2.3 - Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piémont



Figure 0.6 – Zone du site pilote Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piémont

Centrales Villageoises de Vezouze en Piémont, établie en tant que SAS (Sociétés par Actions Simplifiées) en 2019 sur la Communauté de Communes de Vezouze-en-Piémont dans la région Grand Est (11,947 habitants), se présente comme une communauté énergétique opérationnelle avec 10 centrales photovoltaïques d'une capacité EnR installée cumulée de 410 kWc, et une production EnR annuelle de 446,2 MWh/an. Les objectifs futurs incluent l'installation de nouvelles centrales photovoltaïques en 2024, promouvant l'exploitation locale de l'électricité par le biais de l'autoconsommation collective. Des efforts de collaboration avec un partenaire local sont en cours pour le co-développement d'un parc photovoltaïque au sol (5 MWc, production annuelle attendue : 5 GWh/an), dans le cadre d'un projet plus vaste et à plus long terme.

Envisageant l'avenir, la communauté se penche sur des initiatives d'autoconsommation collective grâce à des collaborations avec le gestionnaire de réseau, les municipalités, les entreprises et les citoyens. Au cœur de sa mission se trouvent l'implication citoyenne, l'engagement social, la gouvernance partagée et les processus de prise de décision participatifs. La communauté est dédiée aux pratiques durables, favorisant la collaboration pour un avenir résilient et respectueux de l'environnement.

Ci-dessous dans le Tableau 0.9, Tableau 0.10, Tableau 0.11 et Tableau 0.12 sont entrés respectivement tous les paramètres du point de vue social, énergétique, économiques et environnementales au sein du site pilote.

*Table 0.9 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres sociaux - Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piémont*

<b>Données sociales</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Nombre d'initiatives citoyennes soutenues et/ou créées	1	[#]
Nombre de citoyens participant aux communautés énergétiques	67	[#]
Nombre d'acteurs dont les compétences ont été améliorées dans le domaine des communautés d'énergie	0	[#]
Nombre d'emplois créés	0 emploi direct 3.85 emploi indirect	[FTE]
Nombre de personnes participant aux ateliers	0	[#]
Diversité dans la répartition des personnes impliquées dans la CE	31% de personnes de moins de 40 ans 34% de femmes	[%]

*Table 0.10 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres énergétiques - Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piémont*

<b>Données énergétiques</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Demande en énergie primaire	0.23	[GWh/year]
Demande en énergie finale	0.17	[GWh/year]
Production d'énergie renouvelable	0.45	[GWh/year]
Autoconsommation d'électricité renouvelable	0	[%]
Flexibilité – Taille et capacité de stockage	0	[kW and kWh]

*Table 0.11 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres économiques - Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piémont*

<b>Données économiques</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Investissements dans l'énergie durable	0.55	[M€]
Investissements totaux, incluant les infrastructures réseaux, stockage, bornes de recharges, etc.	0.55	[M€]
Investissement public	120,780	[€]
Investissement privé	429,220	[€]
Coût moyen de l'électricité (d'après la facture d'électricité)	0.1907	[€/kWh]

*Table 0.12 – Données de référence pour l'évaluation des paramètres environnementales - Centrales Villageoises de Vezouze-en-Piémont*

<b>Données environnementales</b>	<b>Valeur</b>	<b>Unité de mesure</b>
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	22.8	[tonneCO2/an]

## Conclusions

En conclusion, la finalisation du Livrable 6.2 marque une étape importante du projet ECOEMPOWER (à savoir, le Jalon n°11), en fournissant une définition complète de la situation de référence pour les divers sites pilotes. Cette situation de référence a été méticuleusement établie à travers une vue d'ensemble pour chacun des cinq écosystèmes régionaux, une évaluation du guichet unique régional (OSS) — qu'il soit déjà opérationnel ou en phase de planification — et une analyse quantitative et qualitative des 15 communautés énergétiques en activité ou en cours de développement. De plus, les indicateurs clés de performance (KPI) des communautés énergétiques opérationnelles ont été évalués, comme indiqué dans le Livrable D6.1, lorsque les données étaient disponibles. L'Annexe A présente l'ensemble complet des informations pour les divers sites pilotes concernant les paramètres et les OSS. Ce document est d'une importance capitale car il décrit l'état actuel de tous les écosystèmes régionaux, des OSS et des sites pilotes, servant de base pour l'avancement du projet sur cette question, qui sera étroitement suivi dans les Tâches T6.3 et T6.4. En effet, pendant la période de suivi des sites pilotes dans le cadre de la Tâche T6.3 du WP6, une collecte de données et de paramètres sur les communautés énergétiques sera effectuée, du point de vue social et du développement des OSS, tous les six mois afin d'évaluer l'efficacité du projet ECOEMPOWER dans l'atteinte de ses objectifs. Quant aux données énergétiques des sites pilotes pour le suivi des KPI associés, elles seront surveillées annuellement tout au long de la durée de vie du projet. La connaissance approfondie acquise grâce à ce document jette les bases d'une prise de décision éclairée et d'une planification stratégique pour les étapes ultérieures du projet ECOEMPOWER.